

BANQUE GÉNÉRALE  
DES ALPES-MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 3 MILLIONS DE FRANCS

58, Rue Gioffredo, 58

Nice, le 12 Octobre 1894.

M

Nous vous prions de vouloir bien prendre part à l'Assemblée Générale des Actionnaires de notre Etablissement, qui aura lieu le Dimanche, 28 Octobre courant, à 10 heures Du matin, au siège de la Société, 58, rue Gioffredo, à Nice.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter à la réunion par un autre actionnaire, ayant droit d'y intervenir. Nous tenons à votre disposition, à notre siège, le pouvoir à signer.

Veuillez agréer, M. \_\_\_\_\_, l'assurance de notre parfaite considération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ORDRE DU JOUR:

- 1<sup>o</sup> Approbation des comptes de l'exercice 1893-94 et décharge à qui de droit;
- 2<sup>o</sup> Répartition des bénéfices et fixation du dividende pour ledit exercice;
- 3<sup>o</sup> Nomination de deux Commissaires pour l'exercice 1894-95.